

**Procès-verbal de la 38^e Assemblée générale
Mardi 15 mai 2018 à 17h00 à Courtelary**

1. Ouverture et salutations

Richard Vaucher ouvre la 38^e Assemblée générale de la CEP et salue les nombreux membres présents. Il adresse ses salutations aux représentants politiques et aux représentants des associations présents.

L'ordre du jour est validé.

2. Procès-verbal de la 37^e Assemblée générale du 18 mai 2017

Le procès-verbal était à disposition sur le site de la CEP et à l'entrée de la salle. Il est accepté sans commentaires, avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Richard Vaucher tire un bilan très positif de l'année écoulée pour la CEP et pour lui en tant que Président. Il remercie et félicite le directeur et l'équipe pour leur travail qui permet l'éclosion de projets essentiels pour la région.

Depuis plusieurs mois, l'institution s'est attelée à la conception et à la rédaction d'une stratégie économique pour le Jura bernois. Un travail conséquent qui offre une vision à long terme pour la région en tant qu'espace cohérent qui fonctionne de manière organisée et unie. Baptisée stratégie économique 2030 du Jura bernois, elle est présentée officiellement au mois de mai. Cette vision n'est pas celle de la CEP seule, elle a été développée en consultation avec les différents acteurs régionaux et appelle à l'adhésion de toutes les parties prenantes de la vie économique, celle des communes, des institutions, du monde politique et finalement de chaque citoyen. Cette première publication sera suivie par une stratégie opérationnelle présentant des propositions d'actions et des projets concrets pour la région. Cela représentera également le programme d'action et la raison d'être de la CEP pour les prochaines années.

Richard Vaucher remercie et félicite le directeur Patrick Linder pour la conception, la rédaction et toutes les consultations menées pour élaborer cette stratégie et lui conférer sa légitimité indiscutable. Il souligne également que ce travail est rendu possible par une gestion financière saine, mais qu'il nécessite pour continuer une augmentation des entrées. C'est pour cette raison que l'adaptation des cotisations, évoquée l'année passée, est proposée lors de cette Assemblée.

Pour clore son intervention, Richard Vaucher remercie les membres de la CEP, ses partenaires, relations et amis.

4. Rapport d'activités 2017 – approbation éventuelle

Patrick Linder détaille l'année écoulée dans son Rapport. Il mentionne la trentaine d'événements qui ont été organisés : conférences, petits déjeuners spécialisés, activités de promotion de la formation, rencontre du Club-entreprises, parution des 4 revues, tenue du baromètre industriel et actions en matière de communication, ainsi que les mandats réalisés pour le compte de différentes associations.

L'élaboration de la stratégie économique 2030 du Jura bernois a représenté un important travail, dont le résultat, validé par les institutions mandataires, est prêt à être présenté.

Son rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

5. Comptes 2017

a. Présentation

Olivier Miche présente les comptes 2017 et fournit quelques explications sur les montants des différents postes de charges et produits. L'exercice se termine sur un bénéfice de 2'555.- francs (voir le Rapport annuel pour le détail).

b. Rapport des vérificateurs des comptes

Thierry Froidevaux et Cédric Jankovics ont vérifiés les comptes et recommandent leur acceptation.

c. Approbation éventuelle

Les comptes 2017 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Richard Vaucher remercie Olivier Miche, Cinthia Cattin, Thierry Froidevaux et Cédric Jankovics pour leur travail.

6. Budget 2018 et adaptation des cotisations – approbation éventuelle

Patrick Linder introduit la proposition d'adaptation des cotisations, inchangées depuis la création de l'institution. Le budget 2018 a été élaboré en tenant compte de l'augmentation résultant de l'approbation éventuelle des adaptations. Ainsi l'acceptation du budget comprend l'acceptation de l'adaptation des cotisations. De 5 catégories de membres actuellement, il est proposé de passer à 8 catégories, représentant ainsi mieux les spécificités et les besoins des différents membres.

Olivier Miche présente le budget 2018 qui a été validé par le Conseil de direction. Ce budget est ambitieux et prévoit des activités de qualité.

Une perte de 12'491.- francs est budgétée.

Ce budget – comprenant l'adaptation des cotisations – est accepté à l'unanimité par les membres présents.

7. Programme d'activités 2018

L'année est déjà bien entamée et le directeur Patrick Linder fait un rapide bilan des activités passées et présente un programme annuel diversifié, tant par les formats des événements proposés que par les thèmes abordés. La présentation de la stratégie économique 2030 du Jura bernois représentera un grand moment de l'année et la préparation du deuxième volet se fera lors de la seconde partie de l'année.

Ce programme est validé par l'assemblée.

8. Divers

Aucun membre ne demandant la parole, Richard Vaucher clôt la partie officielle de l'assemblée à 18h30.

En deuxième partie, les allocutions de Pierre-Alain Schnegg, Conseiller d'Etat, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale et de Erich Fehr, Maire de Bienne sont proposées.

Cette seconde partie se termine à 19h15 et est suivie d'un apéritif.

Bévilard, le 25 mai 2018, Lorélie Lehmann, Cheffe de projet